

Conseil Municipal

du Mardi 27 Mai 2014 à 20 H 30

Présents : Mesdames SEVESTRE, SAMSON, GRANDJEAN, ALLAIRE, BRUN, CUMANT, SABLERY,
BLANCHARD,
Messieurs NEUVILLE, DUTEL, LE BARON, QUEMENER, SOLVE, CORBIN, DUBOURGUAIS.

Validation du compte rendu du 24 Avril 2014

Accord du Conseil Municipal.

PRESENTATION D'UN PROJET PAR MARC LEPELTIER SUR TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME PORTEBOS

Monsieur Lepeltier expose son projet afin d'avoir un avis sur la faisabilité de ce dernier par rapport au PLU. L'autorisation porte sur l'ensemble des quatre parcelles. Le conseil municipal se prononcera après consultation du PLU.

VOTE DETAIL DES SUBVENTIONS 2014

Accord du conseil municipal sur la somme inscrite au B P 2014.

DEVIS ELAGAGE ET BROYAGE CHEMINS

Après consultation de plusieurs entreprises, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise CORU pour un montant de 7 450 € HT.

AVENANT PLOMBIER POLE MEDICAL

Madame le Maire donne lecture d'un avenant de 510,90 € TTC concernant un compteur en trop.

Accord du Conseil Municipal.

DEVIS SDEC LAMPADAIRE

Madame le Maire donne lecture du devis du SDEC concernant le dépannage d'un lampadaire au Coteau pour 687,87 €. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager des paiements selon la loi MURCEF.

REVALORISATION DES JETONS BORNE CAMPING-CARS

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de revoir le tarif des jetons de la borne des camping-cars qui est actuellement de 2 €. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de porter ce tarif à 3 € à compter du 1^{er} juillet 2014.

REVALORISATION TARIFS LOCATIONS FOYER FAMILIAL ET MONTANT DE LA CAUTION

Madame le Maire informe qu'il y a de revaloriser les tarifs des locations du Foyer familial ainsi que le montant de la caution. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter ces tarifs comme suit :

- Résidents de Cambremer : 180 €
- Autres Communes : 280 €
- Associations : 60 €

Les autres tarifs concernant les vins d'honneur et placards de vaisselle restent inchangés.

La caution sera de 500 €. Tarifs applicables à partir du 1^{er} juillet 2014.

REVISION DROIT DE PLACE PARKING DE L'EUROPE

Il est décidé d'augmenter le tarif du droit de place, parking de l'Europe, il est réévalué à 25 € à compter du 1^{er} juillet 2014.

REVISION DROIT DE PLACE DU MARCHAND DE PIZZAS – PLACE DE L'EGLISE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter le tarif du droit de place du marchand de pizzas, place de l'église à compter du 1^{er} juillet 2014, soit 120 €.

REVISIONS TARIFS CONCESSIONS CIMETIERES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les tarifs des concessions cimetières à compter du 1^{er} juillet 2014 comme suit :

- Perpétuelle : 210 €
- 50 ans : 120 €
- 30 ans : 60 €

EMBAUCHE FEMME DE MENAGE EN CDD POUR REMPLACEMENT DE MADAME LERICHE

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de remplacer Madame LERICHE qui est en arrêt maladie.

Après avoir contacté la BAC et différentes personnes, il est décidé d'embaucher Virginie LETELLIER en CDD jusqu'au 20 juin 2014, le temps de l'arrêt maladie de Madame LERICHE.

EMBAUCHE EN CDD POUR REMPLACER CHRISTIAN HERMILLY

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de remplacer Christian HERMILLY, qui est en arrêt maladie.

Dix personnes ont été reçues en rendez-vous. Deux candidatures ont été retenues pour être soumises au vote du conseil municipal. Après discussion, il est retenu la candidature de Monsieur Jérôme VIGNET pour un CDD de 35/35 EME à compter du 1^{er} juin jusqu'au 28 novembre 2014.

DEFIBRILATEUR

Des tarifs de ventes et de locations ont été communiqués, mais en l'absence d'informations complémentaires, la décision sera prise ultérieurement.

INFORMATIONS

Madame le Maire informe de la reprise des travaux Rue de Verdun, une rencontre a eu lieu avec la société HERNAT et l'entreprise TOFFLUTTI. Une réunion aura lieu le 4 juin prochain à 14 heures à la mairie avec la commission des travaux.

HEBERGEMENT ADMR ET ASSISTANTES SOCIALES

Madame le Maire fait part qu'elle a rencontré Xavier CHARLES au sujet de l'hébergement de l'association de l'ADMR et du cabinet des assistantes sociales. Ces dernières étant hébergées à la Communauté de Communes de Cambremer. Un local serait-il disponible à l'école ? A réfléchir.

Dans le cadre des jeux équestres mondiaux 2014, l'association balades à cheval (association d'handicapés) fera une halte à Cambremer le 26 août 2014. Elle demande l'installation d'une estrade pour la présentation des athlètes et un pôle d'attente pour les chevaux que les camions viendront récupérer. Accord du conseil municipal.

Lors de la manifestation des AOC, il a été remarqué qu'il n'y a pas suffisamment de bancs dans le village et alentours.

Madame Virginie Motte demande, dans le cadre de la journée internationale du tricot le 14 juin et durant la période de la croisée des chemins, l'autorisation d'habiller les arbres et les personnages en bois situés dans le village. Accord du conseil municipal.

Madame le Maire remercie les membres du conseil municipal d'avoir assisté aux AOC, au 8 mai et à la journée fleurissement.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Désignation de 12 titulaires et de 12 suppléants. (voir document annexe).

Monsieur PUTSCH demande l'autorisation de poser un drainage dans le chemin du calvaire situé sur Saint Pair du Mont. Ce drainage évacuerait de l'eau dans le champ d'un particulier. Il est décidé d'aller voir sur place avant de prendre une décision.

DELBERATION ACHAT CHEMIN CR N°17 DIT DE L'ORME DE CANTEPIE PAR LA SCEA HARAS DE SAINT PAIR REPRESENTEE PAR MONSIEUR PUTSCH

Madame le Maire rappelle que la commune de Cambremer a pour principe de ne pas vendre ses chemins.

Suite à la demande de la SCEA Haras de Saint Pair, représentée par Monsieur PUTSCH, d'acquérir le chemin rural n°17 dit de l'orme de Cantepie, les Membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident par 13 voix pour et deux votes blancs, de ne pas vendre ce chemin.

Le Conseil Municipal accepte le don de 50 000 € de Monsieur PUTSCH pour le pôle santé.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Cumant propose qu'une réunion publique soit organisée pour présenter l'équipe municipale ainsi que ses projets.

Monsieur Corbin revient sur l'idée de fournir des suspensions aux commerçants pour le fleurissement, elle est laissée en attente, le coût étant trop important pour le budget de cette année.

Monsieur Corbin évoque le problème de stationnement d'un mobil-home chez un particulier à Grandouet : situation délicate puisque sur le principe ce stationnement est interdit mais un accord verbal lui a été donné.

Madame le Maire lui fera un courrier sur le non respect des règles.

Monsieur Solve trouve le projet de Monsieur Lepeltier intéressant, mais il faudrait également penser à des logements pour recevoir des familles avec des enfants.

Madame Blanchard rappelle qu'il est important de donner une orientation sur l'évolution du village et réfléchir à quel avenir nous proposons à nos personnes âgées.

Monsieur Quemener demande que le ménage soit fait à l'église de Saint Pair du Mont pour la messe annuelle qui aura lieu le dimanche 29 juin prochain. Faire le bulletin municipal pour présenter l'équipe et les futures activités. (le site sera géré par Madame Brun).

Madame Brun informe que le site est en cours (Cambremer.fr), un lien sera créé pour aller sur le site de l'Office de Tourisme. Un cahier des charges est établi et sera soumis à quatre prestataires pour établir des propositions.

Une réponse sera donnée avant fin juin et la commission communication se réunira à ce sujet.

Monsieur Dubourgais signale que la plaque indiquant le nom de la rue de la Rosière est trop petite, il est difficile de voir le nom. Le dos d'âne situé rue de la Rosière ne sert pas à grand-chose et il abîme les voitures.

Madame Grandjean demande un local pour les jeunes, le local de l'ancienne garderie avec la petite cour à aménager pourrait convenir. Voir avec la Communauté de Communes de Cambremer.

Monsieur Dutel invite tout le monde aux feux de la Saint Jean qui auront lieu le 28 juin prochain à Saint Aubin sur Algot ainsi qu'au déjeuner BIO à la ferme organisé le 1^{er} juin de 9 h à 12 h à l'initiative de Monsieur Dominique Dutel et de ses associés.

Madame le Maire informe que la prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le mardi 1^{er} juillet 2014 à 20 H 30.